

**COMITE DE VILLAGE LES PELERINS – LES FAVRANDS – LES BARRATS  
LES GAILLANDS**

**GARE DES GLACIERS**

**Jeudi 12 septembre 2013**

**Compte rendu non exhaustif**

*Présents :*

*Elus : Eric FOURNIER, Jean-Claude BURNET (élu responsable des comités de village), Aurore TERMOZ, Jean-Louis VERDIER, Bernard OLLIER, Michèle RABBIOSI, Alexandra CART*

*Chefs de service : Thierry HEMONET, Jean-Marc BONINO, Sébastien GRUFFAT, Loïc PLUSQUELLEC, Patrice VAGNET, Pascal MANY, François-Régis BOUQUIN*

**Une quinzaine d’habitants auront répondu à l’invitation.**

Eric Fournier et les élus présents dressent le panorama des travaux réalisés ou en cours sur le secteur depuis le début de l’année.

Présentation des chefs de services présents, et notamment le nouveau directeur et le directeur adjoint des services techniques et le chef de la police municipale.

- **Parc Couttet** (*Jean-Claude Burnet*)

Ce parc public sera terminé cet automne : les derniers travaux de voirie et d’espaces verts (végétalisation) sont en cours d’achèvement.

interventions de la salle :

1. Présence de chiens dans le parc (propreté)?

↳ Les chiens sont autorisés dans l’enceinte du parc (civisme des propriétaires).

- **La Tournette** (*Le Maire*)

Le bâtiment (propriété de la commune) est actuellement en rénovation pour une ouverture prévue au printemps 2014.

Un appel projet (culturel et patrimonial) destiné à valoriser le site, à été remporté par Monsieur André MANOUKIAN.

Cette « Maison des artistes » accueillera des musiciens, des littéraires...

Elle sera découpée comme suit :

- au sous-sol, un studio d’enregistrement
- au RDC, espace réservé à la musique (bar musical)
- étages : résidence d’artistes (sur le concept d’échange de séjour contre prestation)

Le Parc entourant la Maison restera public et viendra compléter la Parc Couttet.

interventions de la salle :

1. Coût de la rénovation?

↳ 310 000 euros pour la commune,

300 000 euros (rénovation de l'intérieur) pour le preneur.

- **Centre de Secours** (*Jean-Louis Verdier / Sébastien Gruffat*)

Présentation du visuel et explication des accès : route Blanche pour les gros véhicules, et chemin de la Forêt.

Les travaux de voirie débuteront cet automne : réseaux, élargissement du chemin de la Forêt et déboisement de la parcelle pour accueillir le bâtiment.

La fin de projet est prévu pour 2015.

interventions de la salle :

1. Accès du camion fuel pour l'hôpital?

↳ Etude effectuée en collaboration avec les hôpitaux du Mont-Blanc.

2. Croisement des véhicules sur la partie restreinte ?

↳ Un sens de priorité sera établie.

- **Maison de Village d'Argentière** (*Le Maire*)

La rénovation touche à sa fin : l'intégration des locaux par les futurs services s'effectuera dans les semaines à venir :

- Le RDC sera occupé par la Mairie et l'agence postale,

- Au 1<sup>er</sup> étage, une grande salle qui accueillera des expositions et les mariages,

- L'environnement occupera tout le 2<sup>ème</sup> étage avec la présence de différentes associations (ASTERS, Association de Aiguilles Rouges, La Convention Alpine, le Club de Minéralogie).

Les anciens bureaux de l'annexe d'Argentière seront occupés par l'Ecole de Ski et la Compagnie des Guides.

- **Secteur Jean Franco** (*Aurore Termoz*)

E.M.D.I. : L'école sera prêt à accueillir les enfants pour cette fin d'année 2013.

Logements sociaux : L'idée d'un foyer logements à été retenu – fin des travaux 2016

EHPAD : Cette établissements pourra accueillir 51 résidents et 10 places de jour – fin des travaux 2016

Crèche : 70 berceaux qui pourront recevoir des nourrissons.

interventions de la salle :

1. Devenir de la MAPA ?

↳ Indéterminé pour le moment – souhaite de la municipalité de pouvoir financer une partie du nouvel E.H.P.A.D. si vente du bâtiment.

2. Accès au secteur J.Franco ?

↳ Pas de nouveaux parkings mais création d'un accès piéton depuis le parking du Grépon.

3. Ouverture de crèche le week-end ?

↳ Pas pour le moment mais possibilité de modularité (horaire d'ouverture, accueil touristique...).

- **Espace Culturel** (*Le Maire*)

Présentation des visuels du futur bâtiment.

Descriptif de l'intérieur : Une salle de spectacle modulable

Un hall d'entrée (espace pour des expositions, bar, logistique)

Début des travaux programmés pour la fin 2015.

- **Stationnement** (*Jean-Claude Burnet*)  
Présentation de l'ensemble des parkings rénovés : Parking de Courmayeur, Lionel Terray, du Biolay, Fond des Gires et les Grands Montets.
  
- **Voirie** (*Jean-Claude Burnet*)  
Présentation du programme voirie pour le secteur.  
La commune a établie un diagnostic sur l'état des routes
  
- **Piétonnisation** (*Jean-Claude Burnet*)  
Suite à une concertation avec les commerçants de la Rue Ravanel le Rouge, celle-ci est devenue piétonne depuis le 8 juillet 2013.  
Pour l'avenue Michel Croz, une étude est en cours pour améliorer les cheminements et valoriser l'artère .
  
- **Protections hydrauliques** (*Jean-Claude Burnet*)  
Présentation de la protection construite, chemin de la Fis à Argentière, et projet Quai du Vieux Moulin (démarrage des travaux le 23 septembre 2013).
  
- **P.P.A.** (*Le Maire*)  
Le Fonds AIR BOIS a été mis en place suite aux résultats d'études sur la pollution importante de la vallée émise par le transport (50%) et le chauffage individuel (50%).  
Il permet aux particuliers de bénéficier d'une aide financière dans l'acquisition d'un chauffage réduisant la pollution de l'air.  
Deux actions complémentaires sont nécessaire sur le transport international et le transport collectif.  
Les collectivités partenaires (Etat via ADEME, Région, Département, 5 Communautés de Communes du secteur) mobilisent près de 4 Millions sur 4 ans.
  
- **Programme logements** (*Aurore Termoz*)
  - Plateforme d'Argentière**  
15 logements locatifs  
15 logements en Prêt Social Location-Accession  
6 logements à prix maîtrisés  
+ une crèche de 300m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée
  
  - Les Tissières**  
21 logements collectifs  
12 lots (location-vente)

8 lots en accession (maison jumelées)  
4 lots individuels

### **Stelandre**

46 dossiers reçus pour 8 logements.

Les conditions de classement sur la base de l'anonymat

- 30% sur la composition familiale
- 30% sur le revenu
- 15% sur l'apport personnel
- 15% sur le « parcours logement » locatif , logement plus petit, produit égal.

Modification des critères cette semaine.

Le permis de construire est en cours d'instruction.

### - **Chantier ferroviaire** (*Le Maire – Jean-Claude Burnet*)

Chantier nécessitant des moyens financiers et humains très important : 20M d'euros pour le Tunnel et 50 M d'euros pour la réfection de la ligne

La rénovation des lignes indispensables (DRAG datant de 1906).

L'objectif :

- Augmenter les cadences et le nombre de trains,
- Renforcer l'alimentation électrique,
- Remplacer le système obsolète de signalisation pour plus de sécurité et de fluidité.

Réouverture de la ligne ferroviaire prévue le 9 décembre 2013.

L'équipement final du Tunnel des Montets demande encore une année de travaux .

Cadence d'un train toutes les demi-heures : fin 2014 début 2015.

Organisation d'une réunion avec les riverains le 16 octobre 2013 sur les accès (entrées/sorties) au tunnel de Montroc.

### interventions de la salle :

1. Ouverture du tunnel des Montets ?

↳ Remise des rails au milieu encastré dans une bande de roulement, similaire au tram avec un système d'interruption automatique en cas de crise.

2. Condition d'alimentation électrique?

↳ Maintien du rail au détriment d'une alimentation aérienne de type « pantographe ».

### - **Questions Diverses**

1. Ecole J. Balmat : problème de stationnement

↳ Lancement d'un programme PEDIBUS.

2. Escalier du tunnel (Ecole-Pélerins d'en haut) : mise à niveau des marches nécessaire, et réparation d'éclairages cassés.

3. Route des Pélerins : problème de haies non entretenues.

↳ Une lettre aux propriétaires a été envoyée afin qu'ils taillent leur haie.

4. Renouée du Japon ?

↳ Précision de modalités de coupe en épuisant la plante sur les massifs, notamment sur les cours d'eau

5. Accès et route de la forêt.

6. Les Gaillands : camping sauvage à proximité du rocher.

Police Municipale : Le local de la Police Municipale, situé Place des Séracs, sera ouvert à nouveau sur certain créneau horaire pour renforcer la sécurité et la tranquillité du quartier.

La réunion se conclut par un léger buffet.